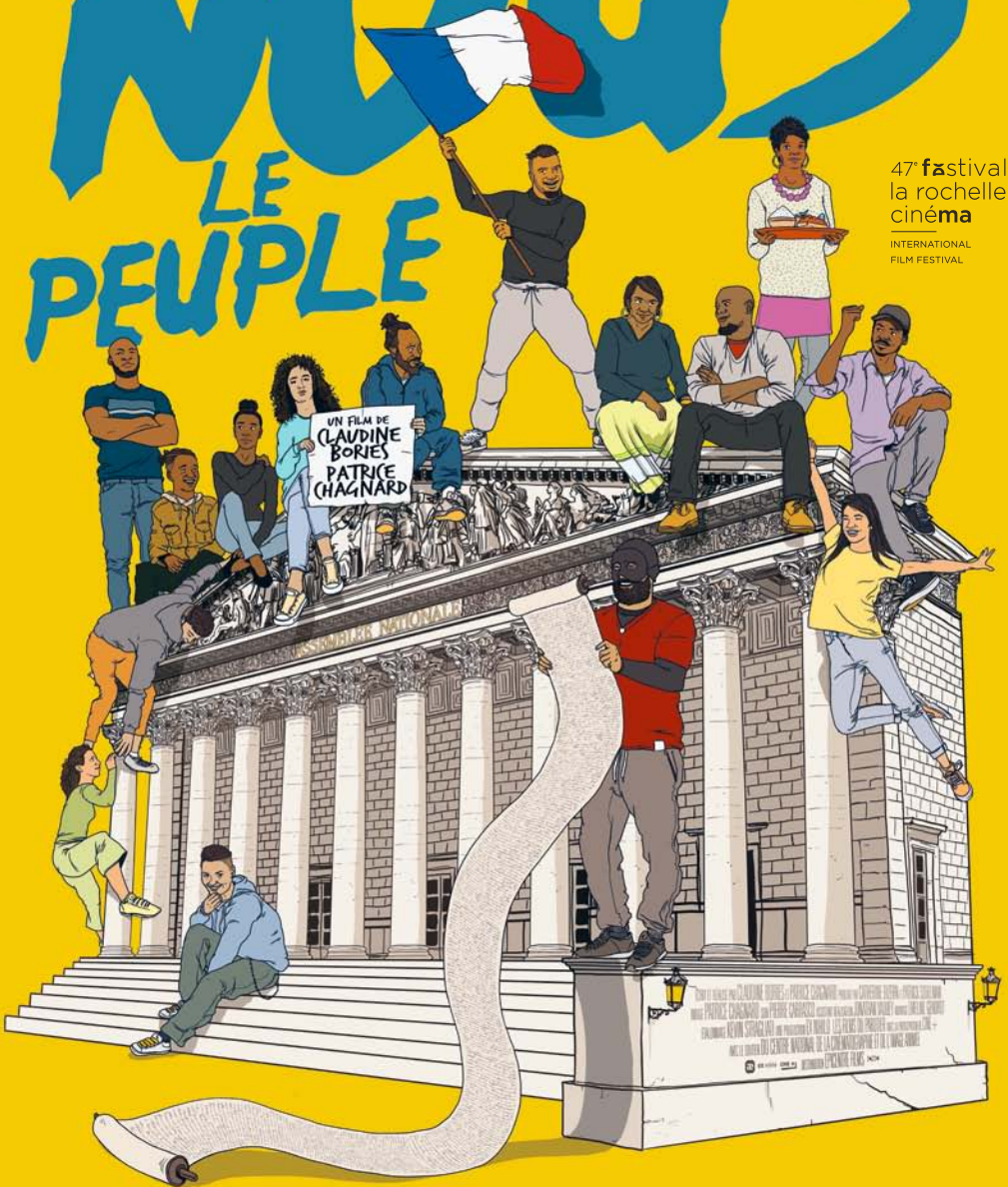


NOUS

LE PEUPLE

47^e festival
la rochelle
cinéma

INTERNATIONAL
FILM FESTIVAL



COPIE ET RÉALISATION: CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD. MONTAGE: CHRISTOPHE DEFFRA. MUSIQUE: SÉBASTIEN
MIRAL. COSTUMES: CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD. ACCROCHES: MARIE-ANNE LAFONT. PHOTOGRAPHIE: SÉBASTIEN
SALOMON. RÉVÉLATION SCÉNIQUE: JÉRÔME LEBLANC. LES FILMS DU PHOTOFESTIVAL. LES FILMS DU PHOTOFESTIVAL
MONTAGE: CHRISTOPHE DEFFRA. MUSIQUE: SÉBASTIEN MIRAL. COSTUMES: CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD.

EX NIHILO ET LES FILMS DU PAROTIER
présentent

Après « Les arrivants » et « Les règles du jeu »

NOUS LE PEUPLE

UN FILM DE CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD

2019 - FRANCE - 99MIN - COULEUR - NUMÉRIQUE - IMAGE 1.77 - SON 5.1
VISA N° 148 539

SORTIE LE 18 SEPTEMBRE 2019

Matériel de presse téléchargeable sur
www.epicentrefilms.com

DISTRIBUTION

Daniel Chabannes
daniel@epicentrefilms.com
55, rue de la Mare 75020 Paris
01 43 49 03 03

PRESSE

Robert Schlockoff / Jessica Bergstein Collay
rscm@noos.fr
01 47 38 14 02



SYNOPSIS

Ils s'appellent Fanta, Joffrey, Soumeya... Ils sont en prison, au lycée, au travail.
Ils ne se connaissent pas et communiquent par messages vidéo.
Ils ont en commun le projet un peu fou d'écrire une nouvelle Constitution.
Pendant près d'un an ils vont partager le bonheur et la difficulté de réfléchir ensemble.
Ils vont redécouvrir le sens du mot politique. Ils vont imaginer d'autres règles du jeu.
Cette aventure va les conduire jusqu'à l'Assemblée Nationale.

NOTE D'INTENTION DES RÉALISATEURS

Nous le peuple a été tourné entre janvier et juillet 2018.

A cette époque il était bien peu question en France d'une crise de la démocratie. La représentativité des élus, la place donnée au peuple dans les prises de décision politiques, ces questions que nous souhaitions aborder dans notre film n'intéressaient pas grand monde.

Dans le même temps l'Assemblée nationale examinait la réforme de la Constitution voulue par Emmanuel Macron.

Quelques jours après la fin de notre tournage le gouvernement était contraint de suspendre l'examen de sa réforme constitutionnelle.

Et deux mois plus tard le mouvement des Gilets jaunes commençait.

De façon totalement inattendue nous nous retrouvions avec notre propos en pleine actualité.

Dès le départ nous avons voulu faire un film sur la crise de la démocratie. Un film concret.

Mettre en scène celles et ceux qui ne votent pas. Chercher à comprendre pourquoi ils s'abstiennent.

Est-ce seulement parce qu'ils n'ont plus confiance dans la parole des politiques? Parce qu'ils ne croient plus à rien? Parce qu'ils pensent qu'ils comptent pour rien?

Filmer les oubliés de la République qui à leur tour oublient la République...

Plus tard, lors de repérages au sein d'ateliers menés par l'association d'éducation populaire « Les Lucioles du Doc », nous avons trouvé les lieux et les personnages. Nous avons trouvé un dispositif, une histoire et comment la raconter.

Ce serait un film sur la parole, une parole retrouvée.

Cette parole retrouvée, c'est la parole politique que nos personnages redécouvrent et qu'ils se réapproprient, à partir de laquelle ils vont pouvoir dire « nous » et ainsi se constituer en peuple.

Pendant sept mois nous avons filmé les trois groupes qui composaient ces ateliers.

Nous avons filmé celles et ceux qui s'attelaient à ce projet auquel ils n'étaient pas préparés et qui les dépassait totalement : réécrire la Constitution française.

Nous avons filmé la façon dont ils ont finalement réussi, en dépit de tous les obstacles, à rencontrer quelques députés de la Commission des lois, ceux qui justement travaillent à la réforme constitutionnelle.

Car l'autre propos du film c'est le rapport de ces citoyens avec les représentants de la République. Dès le départ leur but était de porter leurs propositions à la connaissance de la Commission des lois.

En intégrant au montage quelques séquences clefs de débats dans l'hémicycle, nous avons voulu mettre en scène le fossé qui les sépare des députés et donner ainsi tout son poids à leur rencontre finale.

Claudine Bories & Patrice Chagnard

LE GROUPE DE FLEURY-MÉROGIS

Le Pôle Culture de la Maison d'arrêt organise au sein de la prison différentes activités en partenariat avec des associations. C'est dans ce cadre qu'a lieu l'atelier Cinéma documentaire et Constitution animé par Jonathan et Léa.

Tous les détenus de ce groupe sont volontaires. Ils ont choisi ce travail sur la Constitution plutôt qu'une autre activité scolaire ou sportive. Au départ ils étaient une quinzaine. Certains ont été libérés en cours de route, d'autres ont été transférés dans un autre établissement. Autour de Geoffrey et de Jiren (le détenu masqué) un noyau dur de cinq ou six détenus s'est accroché jusqu'au bout.

LES GROUPES DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Les femmes solidaires de Villeneuve Saint Georges et d'ailleurs est une association de quartier qui s'est créée à la suite de violences récurrentes et parfois meurtrières entre jeunes gens de différentes cités.

Ces mères de famille, immigrées pour la plupart, ont décidé de s'unir, d'abord pour s'interposer et mettre un terme à ces violences. Puis, de fil en aiguille, elles ont été amenées à gérer les multiples problèmes du quartier: décrochage scolaire, fracture numérique, tensions avec la police, disparition des services publics...

Autour de Fanta et Nadine, elles sont une dizaine à avoir participé jusqu'au bout à cet atelier.

Le collectif Repérage est un chantier d'insertion professionnelle qui forme des techniciens audiovisuels issus de différents quartiers de Villeneuve. Au départ il s'agissait surtout pour eux d'enregistrer les messages vidéo. Mais très vite ils se sont pris au jeu de la réflexion commune.

Hassiba qui propose la stratégie du « paf ! » est membre de ce collectif.

LE GROUPE DES LYCÉENS DE SARCELLES

Il sont une quinzaine issus de deux classes de Première ES au lycée Jean Jacques Rousseau. Tous sont volontaires pour participer à cet atelier. La plupart font partie des « bons élèves ». Certains se destinent à faire du droit ou du social. D'autres, comme Yohan, Ali et Soumeya, rêvent d'intégrer Sciences Po.

Leurs motivations étaient différentes de celles des autres groupes : au départ ils en attendaient surtout un « plus » de connaissance en relation avec leurs études. Leur prise de conscience politique s'est faite progressivement au fil de l'atelier.

LES DÉPUTÉS

Les Lucioles du Doc sont à Montreuil. C'est par l'intermédiaire du député Alexis Corbière de LFI que s'est fait le contact avec l'Assemblée Nationale. Et c'est par lui que Danièle Obono et Ugo Bernalicis également députés LFI et tous deux membres de la Commission des lois ont été contactés par Jonathan et Léa. L'une des missions de cette commission est en effet de « plancher » sur la rédaction de nouvelles lois constitutionnelles.

Trois autres députés, membres de la Commission des lois se sont joints à Danièle Obono et Ugo Bernalicis le jour de la rencontre à l'Assemblée.

Il s'agit d'Elsa Faucillon du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine, de Philippe Gosselin du groupe Les Républicains et de Erwan Balanant du groupe MoDem.

LES LUCIOLES DU DOC

L'association Les Lucioles du Doc, qui anime les ateliers présentés dans *Nous le Peuple*, mène des actions autour du cinéma documentaire, à travers sa diffusion et l'organisation d'ateliers de réalisation ou de programmation, afin de mettre en place des espaces d'éducation populaire politique.

Depuis sa création en 2014, le collectif se mobilise auprès d'un large public, dans différents espaces, principalement en Île-de-France : établissement scolaire, prison, maison de quartier, place publique, cinéma, espace associatif, foyer, etc.

RENCONTRE AVEC (CLAUDINE BORIES ET PATRICE CHAGNARD

Quelle place occupe votre nouveau film par rapport aux deux précédents *Les Arrivants* et *Les règles du jeu...*

Claudine : Pour nous c'est un peu comme le troisième volet d'un état des lieux de la France, que nous avons commencé il y a dix ans. Les questions que nous avons abordées dans ces trois films - l'accueil des migrants, le chômage des jeunes et maintenant la crise de la démocratie - sont pour nous des questions essentielles.

Comment résumeriez-vous votre travail ?

Patrice : Filmer les invisibles. Ceux qui n'ont pas la parole, ceux qui ne sont pas représentés ou le sont très mal. Sur de tels sujets, on se heurte à des clichés qui sont d'une violence incroyable et on sent que notre travail, notre responsabilité en tant que cinéastes, c'est de ne pas en être dupes.

Êtes-vous des cinéastes citoyens... politiques ?

Claudine : Non juste des cinéastes, c'est suffisant ! (rires)

Patrice : Mais nous portons un regard subjectif sur la société dans laquelle nous vivons...

Claudine : ...dans l'idée de découvrir autre chose, de voir le réel autrement. Ce n'est pas une question de psychologie, c'est une question cinématographique.

Patrice : Notre adversaire, c'est l'idéologie. Pour nous le cinéma est un outil formidable pour échapper à l'idéologie quelle qu'elle soit. Le réel est toujours plus complexe, plus riche. Et le cinéma est un outil qui nous permet de rendre compte de façon concrète de cette richesse.

Quel est le point de départ de *Nous le peuple* ? D'où est née l'envie de suivre Léa, Jonathan et les trois groupes de parole ?

Patrice : Nous avons le désir de réinvestir le champ politique d'une façon nouvelle. Eviter de dénoncer une fois de plus les turpitudes et les mensonges du pouvoir. Eviter la dérision et le cynisme qui s'imposent dès qu'il s'agit de politique. On voulait retrouver une forme de vérité - d'espoir aussi.

Claudine : Sortir de LA politique pour aller vers LE politique.

Patrice : Ce qui nous a amenés à nous intéresser aux « ateliers constituants » qui commençaient à se créer à ce moment-là...



Claudine : Nous avons été surpris et touchés par l'intelligence des participants de ces ateliers. Des gens pas forcément cultivés ni politisés, des gens ordinaires qui étaient là parce que ça n'allait pas dans leur vie et qu'ils avaient envie de partager ça avec d'autres. La Constitution, le texte fondateur de la République, c'était le point de départ à partir duquel ils pouvaient parler d'eux et se parler entre eux.

Patrice : C'était une expérience passionnante. Ça réveillait en chacun, en nous d'abord, le citoyen qui sommeillait et qui avait besoin d'être tiré de sa léthargie.

Noble démarche mais y avait-il matière à cinéma ?

Patrice : Pour le savoir il fallait y aller voir. La difficulté c'était que ces ateliers ne duraient pas et s'ils duraient ce n'était pas les mêmes personnes qui venaient.

Claudine : Du coup pour nous, il n'y avait pas de personnages possibles.

Patrice : Ce que faisaient Léa et Jonathan des Lucioles du Doc avec leurs trois groupes, c'était différent : c'était un genre d'atelier constituant, mais leur démarche s'inscrivait dans une durée.

Claudine : Les lucioles du doc est une association d'éducation populaire qui travaille à partir du cinéma documentaire. On les connaissait et ils connaissaient nos films.



Patrice : Jonathan avait eu cette idée de trois groupes - détenus, lycéens, femmes immigrées - vivant dans des lieux différents et communiquant entre eux par messages vidéo. C'était un dispositif qui pouvait nous intéresser du point de vue du cinéma. Mais pour lui c'était expérimental et il ne voulait pas que nous filmions. Nous lui avons demandé de pouvoir assister à des séances. Ce temps d'immersion nous a servi à vérifier qu'il y avait là matière à un film. A partir de là, nous n'avions plus qu'à espérer que Jonathan renouvellerait cette expérience et qu'il accepterait cette fois que nous filmions. Et c'est ce qui s'est passé.

Les participants à ces groupes de parole sont d'une rare lucidité...

Claudine : Ils se révèlent comme nous le pressentions et comme nous l'espérions, intelligents, drôles, fraternels entre eux. Les détenus étaient peut-être les plus étonnants. Ces hommes qui n'étaient pas sortis depuis des années, qui ne connaissaient plus d'autre réalité que celle de la prison... et bien c'est eux qui proposaient le plus, eux qui étaient les plus libres dans leurs têtes....

Patrice : Et en plus ils s'interrogeaient sur leur légitimité à participer à ce travail. C'est dire s'ils prenaient la chose au sérieux. Est-ce qu'en tant que détenus ils étaient bien placés pour écrire la loi ?

Claudine : C'est vrai que c'est un paradoxe. Mais c'est eux qui nous ont le plus surpris. Avec eux il y avait un vrai travail de la pensée, une libération par rapport aux codes de la « bien pensance ».

Les personnages principaux de ce film sont les groupes. Et pourtant à l'intérieur de chacun d'eux, vous faites émerger des personnages comme Fanta ou le détenu masqué comme des héros de littérature.

Patrice : Au début nous avions l'idée un peu stupide de croire que nous pourrions choisir ceux qui allaient devenir nos personnages. Mais ça ne marche pas comme ça. En réalité, les choses viennent quand elles doivent venir. Il a fallu presque quatre mois (soit la moitié du tournage), pour que les personnages prennent toute leur place. Dans la durée, il y a un jeu subtil qui se crée entre eux, la caméra et nous. A un moment, ils ne se sentent plus observés, la caméra est intégrée, nous sommes intégrés, eux aussi, et nous jouons. Il y a quelque chose d'assez mystérieux qui se libère. Ils sont conscients qu'ils sont filmés et que c'est important qu'ils le soient.

Claudine : On voit bien qu'à un moment donné, ces personnes que nous filmions longuement, silencieusement, prennent conscience que nous travaillons à un film et que nous attendons quelque chose d'eux. Ils se sentent désirés, appelés à participer. Et ceux qui acceptent de jouer ce jeu vont peut-être devenir des personnages. Mais, à la différence d'un casting de fiction, nous ne pouvons pas les choisir à priori.

Comment avez-vous déterminé les rôles de Léa et Jonathan dans le film ?

Claudine : Dans nos films précédents, la place des « coaches », celle des assistantes sociales, était déterminée par la situation. Cette fois-ci c'était plus compliqué. Qui sont Léa et Jonathan ? des enseignants ? des animateurs ? des médiateurs ? Fallait-il les exclure de l'image ? Ou au contraire en faire des personnages de premier plan ? Finalement nous les montrons dans leur complexité, leur ambiguïté - comme ils sont en réalité : à la fois discrets et très actifs. Nous les montrons comme des « passeurs ».

Patrice : Un peu comme dans Les Arrivants les traducteurs avaient une place de « relais ». Jonathan et Léa sont des « relais » entre ceux que nous filmions et nous.

L'un des enjeux du film c'est filmer la circulation de la parole entre trois groupes et quatre lieux puisque tout finit à l'Assemblée nationale...

Claudine : C'est essentiellement cela. Comme dans un chœur, où le chant, les séquences musicales passent d'un groupe vocal à un autre.

Patrice : Et l'outil de cette circulation, ce sont les messages vidéos, c'est le cinéma. Le cinéma abat les murs, crée une proximité entre eux, une parole vivante qui se construit d'un groupe à l'autre. On les voit ne pas être d'accord, s'engueuler sur le texte qu'ils écrivent ensemble. Ce n'est pas rien d'écrire en collectif. Il faut se mettre d'accord sur les mots. Et là on retrouve un de nos thèmes favoris qui est la question du langage et comment le choix des mots peut être un enjeu philosophique, politique...

Ce qui est beau, ce qui nous émeut, c'est que les mots qu'ils osent employer, ces mots que l'on avait fini par ne plus écouter car ceux qui les employaient mentaient, ces mots retrouvent dans ces bouches là une nouvelle fraîcheur. Il faut ce déplacement pour que des mots comme « justice », « égalité », « solidarité » reprennent du sens.

Claudine : Ca peut paraître naïf de leur part et de la nôtre de croire qu'une telle parole peut avoir du sens, qu'elle peut compter, qu'elle peut avoir un effet sur le réel. Mais cette naïveté-là est précieuse ! et au fond pas si naïve que ça... Car pour eux c'est presque une question de vie ou de mort. Pour eux ces mots sont essentiels. C'est une identité collective retrouvée. Alors que dans la bouche des politiciens ce n'est que du discours, une « langue de bois » morte.

Vous faites le choix de sortir du dispositif de départ en montant en parallèle des images « officielles » de l'Assemblée nationale des interventions de la Garde des Sceaux et de la Présidente de la commission des lois

Patrice : A la fin de l'histoire les deux réalités vont se rejoindre. C'est pourquoi nous avons choisi le principe d'un montage parallèle entre le travail des ateliers et le travail à l'Assemblée. A la fin la réflexion de l'atelier va investir l'hémicycle sous forme d'un amendement proposé par des députés. En soi c'est une victoire formidable - même si cet amendement est balayé d'un revers de main, d'une manière absolument cinématographique, par la ministre Nicole Belloubet et Yaël Braun Pivet (rires).

Claudine : Ce parallèle entre l'atelier et l'Assemblée nationale nous permet aussi de retrouver un thème qui était déjà présent dans nos deux précédents films, celui du fossé. Fossé entre les lieux bien sûr - entre les ors de la République d'un côté et la prison, le lycée, la maison pour tous de l'autre. Mais fossé surtout entre des codes sociaux différents, entre des langages différents même et surtout lorsqu'ils semblent dire la même chose. Deux mondes qui s'ignorent et qui pourtant forment ensemble une même société et parlent la même langue. Entre eux la rencontre, même quand elle a lieu – et dans le film elle a lieu-, reste impossible. En réalité cette rencontre finale que nous filmons ne devrait pas avoir lieu. C'est une transgression. C'est le cinéma qui permet cela.

C'est un film sur la parole mais grâce au montage c'est aussi un film sur l'écoute...

Patrice : C'est une manière de construire la place du spectateur. En filmant l'écoute, on l'inclut dans le jeu d'une parole qui ne lui est pas directement adressée. Pour qu'il soit touché, il faut lui permettre de faire un bout du chemin. Cela suppose un travail très précis au montage. On cherche à produire un « précipité », une condensation de la parole. Par exemple en donnant de l'importance à des petites choses qui peuvent sembler hors sujet, des apartés, des mouvements d'humeur, des choses apparemment insignifiantes mais qui en fait vont « sculpter » la parole.

Claudine : C'est avec ce travail du montage qu'on quitte petit à petit la place de réalisateur que nous avons lors du tournage pour construire progressivement celle du spectateur. En un sens il faut que nous disparaissions pour qu'il puisse voir ce que nous avons vu et entendu. Cet effacement de nos intentions et de nos postures de départ au bénéfice du film, c'est l'essentiel du travail de montage.



Il y a dans votre film un véritable principe de suspense que vous tenez à mettre en scène...

Claudine : Le thème de l'Assemblée Nationale monte progressivement dans le film avant de devenir de plus en plus présent. Le premier enjeu du film est la construction du texte. Puis, à la moitié du film, un autre enjeu se greffe sur le précédent avec la lettre envoyée à Yaël Braun Pivet, la Présidente de la commission des lois. A partir de là on attend une réponse. Puis, une fois la réponse arrivée, il y a les réactions qu'elle suscite. Puis de nouveau une attente... Toute une succession de rencontres où cours desquelles nos groupes se frottent avec l'Assemblée et qui vont crescendo jusqu'à la rencontre physique. Ces frottements produisent ce qu'on aime au cinéma - de l'action, de l'émotion...



La morale du film, s'il devait y en avoir une, serait qu'ils n'ont pas gagné mais qu'ils n'ont pas perdu pour autant.

Patrice : Je crois qu'ils ont tout de même un peu gagné car, déjà entre eux, ils ont partagé quelque chose. Et cela c'est irremplaçable et inoubliable. Ils ont vécu une expérience qui va laisser des traces. Ce sont des germes qui ont été plantés et qui rejailliront nécessairement un jour ou l'autre. Sous une forme que nous ignorons. C'est comme cela que se construit l'Histoire.

CLAUDINE BORIES

D'abord comédienne, Claudine Bories réalise son premier film pour le cinéma, *Juliette du côté des hommes*, sélectionné au Festival de Cannes 81 (*Perspectives du cinéma français*).

Entre 1983 et 2002, elle dirige *Périphérie*, Centre de création en Seine Saint Denis consacré au cinéma documentaire. Elle y crée *les Rencontres du cinéma documentaire*.

En 1994 elle est vice-présidente de l'association *ADDOC*, lieu de réflexion des cinéastes documentaristes français. C'est là qu'elle rencontre Patrice Chagnard. À partir de 1995 ils collaborent aux films l'un de l'autre. Ils coréalisent depuis 2005.

En novembre 2017 la BPI organise une rétrospective de leur œuvre cinématographique au Centre Georges Pompidou.

PATRICE CHAGNARD

Après des études de philosophie, il voyage plusieurs années en Orient et en Asie.

De retour en France il se consacre à la réalisation de films documentaires pour la télévision.

Il filme les paysans sans terre au Brésil, en Afrique au Bangladesh. Dans les années 80, il s'intéresse aux sagesses orientales (*Zen, le souffle nu, Swamiji, un voyage intérieur*).

En 1995, son premier film pour le cinéma, *Le convoi*, est un road movie.

En 1992, il fonde avec d'autres cinéastes documentaristes l'association *ADDOC* dont il est le Président. Sa rencontre avec Claudine Bories en 1995 marque une nouvelle étape dans son travail.

Ils collaborent de plus en plus étroitement aux films l'un de l'autre. Ils coréalisent depuis 2005.

En novembre 2017 la BPI organise une rétrospective de leur œuvre cinématographique au Centre Georges Pompidou.

FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE DES RÉALISATEURS

- 2019 *Nous le peuple* réalisé par Claudine Bories et Patrice Chagnard
- 2014 *Les Règles du Jeu* réalisé par Claudine Bories et Patrice Chagnard
- 2009 *Les Arrivants* réalisé par Claudine Bories et Patrice Chagnard
- 2005 *Dans un camion rouge* réalisé par Patrice Chagnard
- 2003 *Les femmes des douze frontières* réalisé par Claudine Bories
- 2003 *Impression, Musée d'Alger* réalisé par Patrice Chagnard
- 2002 *Istanbul, Jérusalem, Kathmandu et Des sources du Gange à Bénarès* réalisé par Patrice Chagnard
- 1999 *Monsieur contre Madame* réalisé par Claudine Bories
- 1995 *Le Convoi* réalisé par Patrice Chagnard
- 1989 *La fille du magicien* réalisé par Claudine Bories
- 1984 *Portrait imaginaire de Gabriel Bories* réalisé par Claudine Bories
- 1983 *Swami-ji, un voyage intérieur* réalisé par Patrice Chagnard
- 1980 *Quelque chose de l'Arbre, du Fleuve et du Cri du Peuple* réalisé par Patrice Chagnard
- 1981 *Juliette du côté des hommes* réalisé par Claudine Bories
- 1977 *Femmes d'Aubervilliers* réalisé par Claudine Bories

FICHE TECHNIQUE

Scénario et Réalisation.....	Claudine Bories & Patrice Chagnard
Image.....	Patrice Chagnard
Son.....	Pierre Carrasco
Montage.....	Emeline Gendrot
Assistant réalisation.....	Jonathan Vaudey
Etalonnage.....	Kevin Stragliati
Direction de production.....	Bertille Lavenir
Exploitation.....	Julie Rhône
Direction de Postproduction.....	Pierre Huot
Producteurs délégués.....	Catherine Bizern - Les Films du Parotier Patrick Sobelman - Ex Nihilo
Distribution.....	Epicentre Films

Ont participé à ce film :

des hommes détenus à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis
des femmes de l'association Femmes solidaires à Villeneuve Saint Georges
des lycéens de 1ère ES à Sarcelles
les députés Ugo Bernalicis et Danièle Obono
Erwan Balanant, Elsa Faucillon et Philippe Gosselin

Les ateliers d'écriture ont été conçus collectivement par l'**association d'éducation populaire Les Lucioles du Doc.**

Ils sont animés par **Léa Aurenty** et **Jonathan Vaudey** accompagnés d'**Ulysse Mathieu.**

FESTIVALS

Festival La Rochelle Cinéma 2019
Etats Généraux du film documentaire - Lussas 2019

Préambule Juin 2018

Nous avons décidé de nous définir comme un collectif de pensées et non comme une communauté associée à des mots qui nous enferment, qui nous stigmatisent.

Nous sommes un collectif animé par le désir de travailler sur nous-mêmes, le désir d'identifier les problèmes, le désir de comprendre la société dans laquelle on vit, le désir de se faire entendre et de prendre la parole, le désir de considération, le désir de justice, le désir d'agir, de lutter, de transmettre et de se mobiliser, le désir de changement dans nos quotidiens et pour un meilleur avenir.

Nous sommes unis par nos expériences, nos vécus, nos parcours de vie, nos histoires, qui représentent aujourd'hui une expertise de ce collectif de pensées.

Nos actions locales, associatives, militantes, artistiques qui ont eu un impact concret et positif sur nos territoires, ont nourri le collectif que nous sommes aujourd'hui.

Nous sommes des individus avec des parcours singuliers.

Nous sommes aujourd'hui ce que nous ne serons pas forcément demain, car chaque vie est en perpétuel développement, mouvement, évolution.

Nous sommes des femmes, des hommes,

Au lycée, au travail, à la maison, dans la rue, en prison

Nous sommes des jeunes conscients de l'état de la société actuelle et habités par une envie de changement.

—

Notre texte s'adresse à l'ensemble de la population et pour les générations présentes et futures, aux médias, aux politiciens, aux associations et aux collectifs pour s'assurer de l'application réelle de celui-ci.

Nous souhaitons que ce texte permette d'informer, de dénoncer, et qu'il amène une prise de conscience. Ce texte doit provoquer le changement et un avenir meilleur pour les futures générations.

—

L'écart et les inégalités d'accès à la culture selon la localisation sur le territoire se sont creusés et se cumulent, génération après génération. Concentration de la misère sociale, stigmatisation des zones dites « sensibles » et donc de ses habitants, délits de faciès, violation de l'intimité et de l'intégrité physique par les forces de l'ordre.

Les justiciables ne sont pas traités de la même manière selon leur nom de famille, leur couleur de peau. La justice est subjective, inéquitable, partielle.

Les conditions dans nos écoles (primaires, collèges et lycées) sont différentes, les moyens ne sont pas les mêmes. Cela a un impact sur la réussite scolaire et provoque un sentiment de manque de confiance chez les jeunes. L'éducation est un droit pour tous : tout le monde devrait y avoir accès dans les mêmes conditions et tout au long de la vie. Il est urgent aujourd'hui de tendre vers une société d'égalité, de créer des espaces d'encouragement, d'information, d'entraide, de partage pour la jeunesse.

Les citoyens observent, voient les inégalités, l'individualisme et les relations de domination se produire et se perpétuer. Dès l'enfance, on nous apprend à nous identifier à ceux qui nous ressemblent tout en définissant un idéal auquel se conformer, et quand on le refuse on est marginalisé. Comment échapper à cette reproduction et ces rapports de force ? Comment envisager d'autres modèles ?

La Constitution représente tout individu résident sur le territoire.

La laïcité représente tout individu résident sur le territoire.

Les lois représentent tout individu résident sur le territoire.

Cette société individualiste et hypocrite nous fait croire que l'égalité des chances existe.

Les citoyens culpabilisent et se sentent responsables de leurs conditions de vie, des problèmes et des inégalités qu'ils rencontrent. On leur fait porter la faute plutôt que de remettre en cause le système tout entier.

—

Ce texte s'adresse à tous les citoyens pour qu'il n'y ait plus de différences entre les uns et les autres, entre les classes sociales.

Ce texte vise un changement réel pour le peuple qui ne peut plus se contenter de belles paroles mais qui a besoin d'actes et de renouvellement.

Nous souhaitons que les politiques soient plus représentatifs du peuple et de sa diversité, nous exigeons d'être consulté en tant que citoyens dans les prises de décision et de participer au quotidien, à la construction de l'avenir de notre pays, la France.

Nous souhaitons vivre dans une société dans laquelle les richesses sont mieux réparties et que l'argent ne soit plus synonyme de pouvoir.

Nous souhaitons construire une société dans laquelle le rapport entre les individus est construit autour de l'entraide et de l'écoute de l'autre.

Cette solidarité pour être réelle, doit dépasser les catégories sociales, les origines et les couleurs de peau, sans ça, nous ne pourrions pas faire société.

Nous voulons vivre dans un monde respectueux de la nature et que les valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité soient appliquées.

Ces textes ont été élaborés collectivement par trois groupes de personnes qui se sont réunies en « ateliers constitutifs » à l'initiative de l'association Les Lucioles du doc entre janvier et juin 2018. Des hommes détenus à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, des femmes de l'Association Femmes Solidaires de Villeneuve-Saint-Georges auxquelles se sont joints les membres du chantier d'insertion Repérages, des élèves de 1^{ère} ES au lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles.

PROPOSITIONS

Pour des assemblées populaires à l'échelle locale et nationale

I / Création d'assemblées de quartier

1. Chaque ville est divisée en plusieurs quartiers.
2. Dans chaque quartier, une assemblée constituée à partir des habitant.e.s de ce quartier, quelle que soit leur nationalité.
3. Le nombre de membres dans l'assemblée est proportionnel au nombre d'habitant.e.s du quartier.
4. Pour intégrer une assemblée de quartier, ses membres doivent avoir au moins 18 ans et habiter le quartier. Il n'est pas nécessaire d'avoir un casier judiciaire vierge pour être éligible.
5. Les membres d'une assemblée de quartier sont tirés au sort à partir d'une liste de tous les habitants du quartier. Toute personne peut refuser de faire partie de cette liste si elle en fait la demande.
6. Le mandat des membres de l'assemblée est d'une durée de 3 ans comprenant 6 mois de passation au début et à la fin du mandat. Cette passation permettra une transmission des projets en cours et une formation des nouveaux membres.
7. Les mandats sont non consécutifs.
8. Les membres de l'assemblée signent une charte de responsabilité dans laquelle sont précisées les conditions de leur éventuelle révocabilité. Celle-ci pourra advenir à tout moment de leur mandat.
9. Une commission composée d'ancien.ne.s membres d'assemblées de quartier est présente dans chaque ville ou département et peut révoquer les membres de ces assemblées, dans les conditions déterminées par la charte. Cette commission peut être saisie sur demande de la majorité des membres de l'assemblée.

II / Fonctionnement des assemblées de quartier

10. Les membres des assemblées de quartier tiré.e.s au sort ont pour rôle de faire entendre les problématiques et la voix des habitant.e.s du quartier. Les membres travaillent également à mettre en oeuvre des plans d'actions dans le cadre de la politique du quartier. Des commissions pourront être mises en place à l'intérieur de l'assemblée.
11. Les membres des assemblées de quartier organisent régulièrement des permanences pour les habitant.e.s du quartier afin de prendre en compte leurs questions, revendications et problèmes. Les membres doivent être à l'écoute de la population et capables de tirer les fils des problématiques exposées par les habitant.e.s, de les aider à structurer et détailler leur propos si besoin.
12. Des urnes sont également mises en place pour les habitant.e.s afin qu'ils puissent exprimer leurs doléances, questions et propositions.
13. A partir des permanences et du dépouillage des urnes, les membres proposent des axes de travail à mettre en place dans le quartier.

14. Les habitant.e.s du quartier doivent voter pour choisir et définir une priorité parmi les axes de travail proposés par les membres de l'assemblée.

15. Après consultation des habitant.e.s du quartier, les membres de l'assemblée définissent un ordre du jour en vue de l'assemblée générale.

16. Tous les mois, une assemblée générale est organisée à l'échelle du quartier et ouverte à tou.te.s les habitant.e.s. Cette assemblée générale permet aux membres de l'assemblée de quartier de présenter le résultat de leur travail en cours sur différentes problématiques mais aussi de débattre et d'échanger avec les habitant.e.s.

III / La place des jeunes

17. Pour les jeunes, les écoles, collèges et lycées devront être des espaces de débats, de réflexion où les élèves pourront prendre part aux décisions.
18. Des espaces dédiés aux jeunes sont créés dans chaque quartier pour se réunir, débattre, partager et voter des propositions qui seront soumises en assemblée de quartier.

IV / L'assemblée de ville

19. Dans chaque assemblée de quartier est tirée au sort un nombre de représentant.e.s proportionnel à la taille du quartier afin d'intégrer l'assemblée de la ville. Ce tirage au sort a lieu après 2 ans et demi de mandat.
20. Afin de faire remonter la parole des habitants du quartier et de favoriser un dialogue entre les échelles, des porte-paroles de l'assemblée de quartier seront nommés ou tirés au sort afin de se rendre régulièrement à l'assemblée de la ville.
21. Le mandat dans l'assemblée de la ville est de 3 ans.
22. Un.e représentant.e peut exercer un mandat successif mais non simultané, d'abord dans l'assemblée de quartier puis dans l'assemblée de la ville.

V / Les assemblées départementales, régionales et nationale

23. Selon le même fonctionnement que pour l'assemblée de la ville, des assemblées départementales, régionales et nationale seront constituées, par tirage au sort à partir des assemblées de l'échelle inférieure, pour des mandats de 3 ans.
24. Un membre intégrant l'assemblée nationale aura donc effectué un mandat dans chaque assemblée : de quartier, de la ville, départementale et régionale. Après son mandat à l'assemblée nationale, il ou elle aura donc été représentant.e pendant 15 ans.